



M. Alain CORDIER  
Comité des sages  
S/C Cabinet de la Ministre des Affaires  
Sociales et de la Santé  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS

Grenoble, le 29 aout 2013

Dossier suivi par Zoë Heritage  
[secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)  
02 99 02 26 06

### Lettre ouverte au Président du Comité des sages.

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir rendu public le rapport de votre Comité «Un projet global pour la stratégie nationale de santé » avec ses 19 recommandations. Après une lecture attentive, il me semble que même si votre rapport est très détaillé, son approche porte plus sur « une stratégie nationale pour le système de soins » que sur la santé.

Seulement une de vos 19 recommandations a pour objectif de promouvoir la santé de chacun et de tous. Dans sa synthèse, le rapport de l'IGAS<sup>1</sup> de mai 2011 affirme que « l'action sur le système de prévention et des soins ne permet pas à elle seule de réduire les inégalités de santé. En effet, la majeure partie des déterminants sociaux de la santé se constitue en amont du système des soins »

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS perçoit la santé plus largement que comme la simple absence de maladies. Les environnements quotidiens ont une influence importante sur la santé et le bien-être de chacun. Le fait d'avoir des espaces verts agréables à proximité facilite l'activité physique; trouver un emploi stable peut réduire le stress, faire partie d'une association limite l'isolement, etc.

La Commission 'Marmot'<sup>2</sup> de l'OMS nous rappelle par sa première recommandation pour vivre en bonne santé, qu'il faut « améliorer les conditions de vie quotidiennes ». Marmot propose de privilégier le développement du jeune enfant, d'améliorer les conditions de travail, d'adopter une protection sociale qui profite à tous...

Les propositions de votre Comité semblent assez éloignées de celles des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOMs) des Agences Régionales de Santé. Comme vous le savez, les CPOMs sont orientés autour des trois grandes missions des ARS, donc :

- améliorer l'espérance de vie en bonne santé,
- promouvoir l'égalité devant la santé
- développer un système de santé de qualité, accessible et efficient.

<sup>1</sup> IGAS / Moleux M, Schaetzel F et Scotton C. *Les inégalités sociales de santé : Déterminants sociaux et modèles d'action*. Mai 2011

<sup>2</sup> OMS/ Commission des déterminants sociaux de la santé, Marmot M. *Comblant le fossé en une génération*. 2009

Les indicateurs de suivi des progrès des CPOMs concernent par exemple la qualité de l'eau potable, la prévalence de l'obésité parmi les enfants, ou encore, le nombre de logements insalubres.

Les déterminants de la santé sont multiples et ils englobent l'impact de toutes les politiques économiques et sociales. Qu'il s'agisse d'urbanisme, d'environnement, de transport, d'habitat, de cohésion sociale, de petite enfance, de jeunesse, d'éducation, d'emploi, du soutien social ou de l'accès à une alimentation saine – toutes ces orientations conditionnent l'état de santé de nos concitoyens.

Nous croyons qu'intégrer la santé dans l'ensemble des politiques est la meilleure réponse aux défis qui s'annoncent pour les générations futures et doit être au cœur d'une stratégie nationale de santé. Je reste à votre entière disposition si vous souhaitez vous entretenir à ce sujet.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Patrice VOIR  
Président du Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS

